ARRITTI

nu 2765 da u 13 à u 19 d'ottobre 2022

56a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Guerre en Ukraine

Un nouveau seuil a été franchi

p. 3

« Le cri des goélands », au-delà des nuées d'oiseaux qui viennent déchirer avec les rats les sacs plastiques dans les centres d'enfouissement, ce sont tous ceux qui profitent de cette situation catastrophique pour s'engraisser d'un désastre environnemental annoncé. Pourtant, les solutions sont connues, elles sont collectives, et dès qu'elles seront enclenchées, elles seront vertueuses et donneront le signal d'un avenir responsable que nous sommes pourtant capables de bâtir tout autant qu'ont pu le faire les voisins italiens. À lire p.6-7

Pour que l'île de beauté ne soit plus l'île aux déchets

« Le cri des goélands » de Gisèle Casabianca

Catalunya

Crise gouvernementale, crise politique

p. 4-5

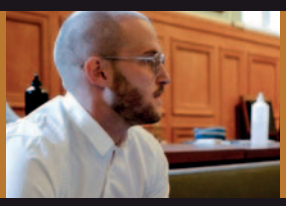

Violences policières

Maxime Beux obtient justice

p. 5

Scrittu da Ghjuvan'Tèramu Rocchi in u 1989, ssu cantu serà quellu chì ferà veradimente cunnosce à Felì, ugnunu ricunniscèndusi ind'è ssa rabbia di campà sparsa cusì bè da a so voce per dì e brame d'avvene di u pòpulu corsu. Arritti u dedicheghja à a nostra ghjuventù, campate ssa rabbia di vita ancu voi, è *campate felice* o zitè!

Pruesia

Campà

Campà di u tempu custentu
Campà ogni stonda nascente
Campà di brama à u presente
Cun tè campà eternamente

Campà luntanu di l'indecisu
Campà senza chèrene avisu
Campà di listessu surisu
Cun tè campà u paradisu

Campà dà ti a tenerezza
Campà d'infinita carezza
Campà di l'amore chì ùn svezza
Cun tè campà senza amarezza

Campà l'infernu è a prigione
Campà a più grande passione
Campà u core à sulleone
Cun tè campà for di ragione

Cun tè di u tempu custente
Cun tè ogni stonda nascente
Cun tè di brama à u presente
Cun tè campà eternamente. ■

Arritti
U vostru settimanale hè nant'à internet
www.arritti.corsica

Accapu di a reddazzione

2 di marzu

À mumenti ferà ottu mesi ch'ellu hè statu assaltatu ind'u spinu è tichjatu di colpi di manera salvàtica, senza pudè difèndesi, Yvan Colonna. Pò, un sacchettu di plàsticu in faccia, hè statu assuffucatu, sott'à l'ochji di e camerà di a prigiò, durante nove longhe minute. Sò scorse torna duie altre longhe minute da ch'elli si muvèssinu i guardiani per purtali succorsu... Puru s'hè battutu dopu u corciu, chjamava a vita u so core soddu, di ràbbia è di passione, hà luttatu una vintina di ghjorni, ma ci vulìa un miràculu perch'ellu si ne scappessi... A dìcenu i duttori, aldilà di 5 minuti senza ossigena, e cèllule cerebrale si ne mòrenu. Si pò pruvà di mantene un cerbellu vivu calendu a timperatura, ma e cunsequenze sò gravìssime è aldilà di 9 o 10 minuti d'assuffocu e lesioni sò irremediàbile... Si n'hè mortu Yvan u 21 di marzu, senza pudè riapre l'ochji, senza rivede u so paese, a so machja, e so capre... Puru, era u prigiuneru u più custighjatu di Francia. À longu à i so 19 anni d'incarcerazione à mughjà a so nucenza, à crede in un appaciamentu, li sò pisate tutte e custrinte ch'omu pudìa impòneli. Hà suffertu tuttu, sopratuttu in i primi tempi d'incarcerazione. Trasferitu pedi è mani manittate, fruculatu da cim'à in fondu, una volta, pò duie, trè, quattru u stessu ghjornu, svegliatu in piena notte per sbulicà a so carcera, interdettu di vede u so primu figliolu durante parechji anni, interdettu di riceve vìsite, fora di u so avucatu... Ellu solu sà ciò ch'ellu hà trimatu à longu à tutte st'annate di vita arrubata. Puru, hà suppurtatu senza rivolta, u so cumpurtamentu in prigiò hè statu quellu d'un omu rispunsèvule è degnu. Lighjìa assai, fecìa u sport, s'hè maritatu è hà avutu un antru maschju... Avìa vintu u drittu di pudè gode di a muntagna corsa pè a so vechjaia... Cumu un «detenutu particularmente signalatu», ch'omu deve tene di manera stretta stretta, hà pussutu esse in presenza d'un antru detenutu particularmente signalatu è periculosu assai da i so malfatti fora è nentru à a prigiò? Cumu hà pussutu esse assaltatu cù una viulenza strema senza chì nimu ùn interveni allora chì u statutu di DPS cummanda chì i guardiani ùn li cacciessi l'ochji da dossu? Alain Ferrandi hè statu tambustatu anch'ellu in 2005 cù colpi di boccie d'acciaghju in capu. Èranu privenuti i servizii di a prigiò di u perìculu ch'ellu currìa Yvan. Petru Alessandri è Alinu Ferrandi, i dui ùltimi cundannati detti di u «commandò Erignac», detenuti dapoi 23 anni, sò cundiziunèvuli dapoi u 2017. Ùn hè ne favore nè rigalu, hè a lege francese chì a cummanda. Vale à dì ch'elli ponu benefizià d'un accunciamentu di a so pena di prigiò, à cundizioni d'avè un travagliu, è di vultà a sera per dorme in prigiò. Parechje volte u ghjùdice d'appiecazione di e pene hà decisu a so liberazione, rispettendu u drittu. Ogni volta a Precura hà fattu chjama è impeditu sta liberazione cundiziunale. For'di u drittu, for'di a lege, decisioni di vendetta è disprezzu. Quandu u guvernu francese appiecherà u so drittu? Quandu?
Arritti ùn pò stà senza ripètela è ripètela torna. Quasi ottu mesi dopu à l'agressione d'Yvan, s'aspetta sempre ghjustizia è verità. Da ch'ellu possi ripusà in pace. ■
Fabiana Giovannini.

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Guerre en Ukraine

Un nouveau seuil a été franchi

L'invasion de l'Ukraine par l'armée russe a déclenché une escalade militaire qui prend chaque jour une tournure plus dangereuse et plus lourde de conséquences pour l'Europe et le monde. Comment cela va-t-il se terminer ?

Les logiques de guerre vont toujours crescendo. À son huitième mois, le conflit ukrainien vient de franchir un nouveau seuil, et le danger devient chaque jour plus grand aux portes de l'Europe.

L'armée ukrainienne devait être rapidement balayée selon les plans russes du départ. Non seulement elle a résisté, mais elle est en phase de reconquête de son territoire. Elle développe aussi des actions secrètes de vaste ampleur comme la destruction partielle du pont de Kertch construit à grands frais pour relier la Russie et la Crimée.

Militairement, ce pont est indispensable pour ravitailler la zone de Kherson en armes et en hommes, là où se joue l'issue de la contre-offensive ukrainienne après les succès rencontrés sur le front à l'est de Kharkiv. Malgré l'ampleur de la destruction opérée, l'infrastructure a conservé une capacité de transit et elle va continuer à remplir sa fonction stratégique. Mais l'action d'éclat de l'Ukraine appelait automatiquement une réponse.

Un déluge de missiles et de roquettes a été envoyé par la Russie en représailles à ce coup d'éclat qui affaiblit politiquement Vladimir Poutine. Et, suivant la logique de l'escalade, une nouvelle donne intervient avec l'entrée en guerre du Bélarus contre l'Ukraine. Ce renfort de la Biélorussie, vassal et obligé de Moscou, était prévisible à l'heure où l'armée russe recherche de nouvelles forces à engager dans le conflit pour en renverser le cours qui, depuis cet été, lui est défavorable.

De ces quelques éléments, on peut tirer la conclusion que les deux belligérants ont du répondant, et que donc la fin de la guerre n'est pas pour demain, aucune des deux parties ne pouvant envisager de s'avouer vaincue, ni l'Ukraine qui renoncerait alors à son indépendance, ni la Russie qui verrait s'effondrer sa stature internationale. Et dans le sillage des deux belligérants, ceux qui les soutiennent doivent admettre que les conséquences du conflit dureront longtemps pour eux aussi,

Aux premières loges, l'Union européenne. Les réfugiés y sont des millions qu'il faut héberger, nourrir, éduquer et préparer à regagner un jour leur pays. Les secours d'urgence devront donc s'inscrire dans la durée. L'approvisionnement en armes de l'armée ukrainienne devra continuer et se hisser même à un niveau supérieur. Et surtout, il faudra faire face à la crise énergétique consécutive à l'arrêt des fournitures de gaz par la Russie.

La destruction sur les fonds marins de la Mer Baltique des gazoducs NordStream1 et NordStream2 qui relient directement la Russie à l'Allemagne crée à cet égard une situation définitive de pénurie dès cet hiver, et plus encore lors des hivers à venir.

Avant la pénurie était à craindre ; désormais, elle est certaine. Tant que ces deux gazoducs étaient là, la Russie pouvait faire pression et obtenir, de l'Allemagne notamment, quelques concessions. D'ailleurs NordStream1 a été en service durant tous ces derniers mois ce qui a permis de remplir les réserves souterraines allemandes. Beaucoup soupçonnent l'Ukraine d'être à l'origine de cet attentat qui rend les choses désormais irréversibles entre l'Europe et la Russie.

Or, cette pénurie de gaz sera subie de façon très différente selon les pays d'Europe. Il en résulte des fractures d'intérêt au sein de l'Union. Les sommets se succèdent qui n'arrivent pas à dégager un consensus sur le plafonnement du prix du gaz, et donc celui de l'électricité. Ils montrent la difficulté rencontrée. D'un côté les moins dépendants veulent s'entendre pour « plafonner » les prix, quitte à faire face à une éventuelle pénurie si le marché mondial les faisait évoluer à la hausse. De l'autre côté les plus dépendants veulent pouvoir acheter le gaz disponible « coûte que coûte » pour ne pas bloquer leur industrie, et ils en ont les moyens comme par exemple l'Allemagne. Mais ce comportement particulier fragilise la solidarité européenne dans le bras de fer avec les fournisseurs.

En entrant dans l'hiver, le conflit ukrainien va plus que jamais conditionner les équilibres politiques à venir. Pour l'Europe, la seule sortie efficace possible est de mener sa transition énergétique au galop. Sinon, Vladimir Poutine pourra la menacer et la contraindre économiquement. ■

Catalunya

Crise gouvernementale, crise politique

L'union du mouvement indépendantiste catalan, réalisée par l'accord de gouvernement de février 2021 en regroupant les élus d'ERC (33) et de Junts (32) avec l'appui sans participation de ceux de la CUP (9), n'existe plus à la tête des institutions de Catalogne. La formation de Carles Puigdemont, Junts per Catalunya, vient de décider de quitter ce gouvernement. Père Aragonès, le Président issu de ERC, a annoncé sa volonté de poursuivre son mandat jusqu'à son terme de quatre ans, en février 2025.

La décision de Junts a été prise au terme d'un long processus interne où une ligne majoritaire (55%) s'est finalement imposée lors du Congrès des 6 et 7 octobre dernier pour quitter le gouvernement issu des accords avec ERC de mars 2021, 42% se prononçant pour leur maintien, parmi 6.465 militants dont 79% ont pris part au vote. Ces chiffres témoignent de la vitalité du mouvement indépendantiste, en même temps que de la difficulté à définir une ligne politique unifiée dans ses propres rangs, et donc a fortiori entre différentes composantes.

Des désaccords anciens. Déjà, il y a 18 mois, la discussion avait été difficile entre ERC, arrivée en tête avec une faible avance, et Junts contraint de ce fait au second rôle. Il avait fallu trois tentatives avant que Père Aragonès n'obtienne le concours de Junts pour former son gouvernement, sous la pression de l'opinion et de la société civile qui refusaient d'admettre d'autres alliances qui auraient conduit à occulter la victoire indépendantiste sortie des urnes, puisque, pour la première fois de son Histoire, l'indépendantisme catalan a été majoritaire en sièges (74 sur 135) et en voix (50,73%).
Mais, déjà, entre Junts et ERC, les désaccords étaient nombreux. Ils portaient principalement sur trois points.
Le premier est relatif aux choix tactiques à effectuer pour la conduite de la Generalitat après le referendum du 1er octobre 2017, dans le cadre de la répression brutale qui a suivi, et qui perdure. La déclaration unilatérale d'indépendance n'ayant pu être suivie d'effet, et l'État ayant repris la main sur les institutions catalanes grâce à la mise en œuvre de l'article 155 de la Constitution espagnole, il avait été important qu'une majorité indépendantiste sorte des urnes dès le 21 décembre 2017. Elle avait été majoritaire en sièges, légèrement minoritaire en voix, et dominée par Junts qui, Carles Puigdemont étant contraint à l'exil en Belgique, a nommé Quim Torra comme Président de la Generalitat. Celui-ci, sur une ligne indépendantiste

radicale, a mené une gouvernance «musclée», ce qui a conduit à son invalidation sur la base d'un simple prétexte, sa condamnation pour «désobéissance» pour avoir apposé et maintenu en façade du bâtiment de la Generalitat une banderole demandant la libération des prisonniers politiques. La justice espagnole l'a destitué, et des élections anticipées de plusieurs mois ont alors été convoquées.

Quand Père Aragonès est élu lors de l'élection qui a suivi, il a affiché son intention de ne pas prêter le flanc, comme l'avait fait son prédécesseur, aux coups de la répression judiciaire, qui, depuis le 1er octobre 2017, a redoublé d'agressivité envers les élus catalans. Mais, comme elle l'avait fait contre Quim Torra, la justice espagnole a trouvé un prétexte contre Laura Borras, Présidente Junts de l'Assemblée, invalidée pour une peccadille qu'on lui a reprochée dans de précédentes fonctions. La maintenir présidente malgré la décision de la Cour de Justice, c'était ouvrir la porte à la dissolution pour tous; la remplacer ne pouvait qu'ouvrir une nouvelle crise entre Junts et ERC. Leur rupture vient conclure cette longue série de divergences tactiques.

Le second point de désaccord tient à la relation avec le gouvernement socialiste de Pedro Sanchez. Lui aussi est élu jusqu'à 2024, et lui aussi est très fragile politiquement. Sa majorité aux Cortès tient à la décision d'ERC (13 députés), et d'autres députés alliés basques PNV comme EH-Bildu, galicien ou des Iles Canaries de lui permettre de rester à la tête d'une majorité aux Cortès. Les députés de Junts, depuis le début, sont dans l'opposition et refusent de soutenir, même indirectement, un gouvernement qui apporte son soutien à la politique anti-catalane de l'État, même si c'est avec moins de hargne que la droite espagnole, totalement déchaînée et sous pression de l'extrême droite de Vox. La contrepartie obtenue par ERC est celle d'une «table de dialogue» qui reste très limitée. Son principal résultat est d'avoir obtenu de faire barrage aux assauts du PPE, de Vox et des juges espagnols contre l'enseignement 100% catalan dans les écoles et les universités, condition essentielle pour la poursuite de la catalanisation de la société que la droite et l'extrême droite veulent éradiquer. Mais rien sur les prisonniers politiques, l'amnistie, l'arrêt des poursuites, etc... Malgré cette déception, ERC estime préférable de soutenir Sanchez plutôt que d'accélérer la venue au pouvoir à Madrid d'une droite très dure et répressive. Mais cette position de prudence est souvent critiquée, assimilée à de la passivité, particulièrement dans les rangs de l'Assemblée Nationale Catalane qui l'a vivement critiquée lors de la dernière Diada le 11 septembre dernier.

Le troisième point de désaccord porte sur la stratégie à suivre après le referendum du 1er octobre 2017. Faut-il temporiser, se replier autour de la majorité acquise à la Generalitat, donner le temps aux idées indépendantistes d'irriguer la société, notamment dans la très peuplée circonscription de Barcelone où elles sont encore minoritaires, et ne pas risquer la politique du pire en déstabilisant Pedro Sanchez à Madrid ? C'est ce que pense ERC qui a fait de l'élection municipale de Barcelona en 2023 un

objectif essentiel. Ou bien faut-il bousculer le calendrier, s'appuyer sur le referendum du 1er octobre pour aller de l'avant dans un agenda indépendantiste offensif, appuyé sur la légitimité des dirigeants exilés dont le Président Carles Puigdemont, avec une forte mobilisation de la rue et en « sacrifiant » au besoin l'espace de la Generalitat ? C'est ce que pense la majorité de Junts, et, avec elle, une bonne partie de la société civile, notamment à l'Assemblea Nacional Catalana qui organise chaque année la Diada où défilent des centaines de milliers de manifestants.

Une crise politique complexe. Les désaccords sont désormais consommés et les élus de Junts ont décidé de quitter le gouvernement. Pour pouvoir rester au pouvoir, Père Aragonès devra les remplacer, puis faire adopter son budget 2023. Il se trouve que celui-ci, dont l'examen commence, a été rédigé par un ministre sortant de Junts. Compte tenu de la forte minorité qui était favorable à rester au gouvernement, il est prévisible qu'il soit voté avec l'ensemble des voix indépendantistes, Junts ayant annoncé qu'il ne ferait pas d'obstruction.

Autre élément de l'équation, l'autre grand groupe de la Généralitat, le Parti Socialiste, souhaite garder le soutien d'ERC à Pedro Sanchez à Madrid, et son intérêt est de faciliter les choses à Père Aragonès plutôt que de les lui compliquer par des votes systématiquement négatifs. Mais Pedro Sanchez est sous le feu continu de la droite et de l'extrême-droite dans le reste de l'Espagne et chaque attaque qui lui est portée de faiblesse vis-à-vis de la Catalogne lui porte préjudice dans les sondages.

Le troisième élément de réflexion porte sur les conséquences européennes de la crise espagnole. Comme l'Italie vient de basculer à l'extrême-droite, personne n'est pressé à Bruxelles de voir arriver celle-ci au pouvoir à Madrid. Or la montée en puissance de Vox menace l'Espagne d'un scénario à l'italienne, une coalition de droite dominée par l'extrême-droite la plus acharnée. Avec dans le contexte post franquiste encore vivace de l'État espagnol des conséquences politiques potentielles encore plus redoutables.

Comment le peuple catalan réagira-t-il à tous ces évènements ? La progression de l'indépendantisme en sera-t-elle affectée ? De toutes façons, une nouvelle séquence politique est ouverte désormais. ■ **François Alfonsi.**

Violences policières

Maxime Beux obtient justice

Ce n'est pas toute la justice que l'on pouvait attendre, rien ne pourra rendre son œil à Maxime Beux, mais c'est une reconnaissance de son statut de victime. Et cela va lui permettre de tourner cette page douloureuse de sa vie.

Maxime a 22 ans ce 13 février 2016. Il est heureux avec ses amis supporters du Sporting Club de Bastia qui vient de gagner pour la première fois de son histoire sur la pelouse du Stade de Reims, devant près de 200 supporters bastiais. Aucun renfort de police particulier n'avait été jugé nécessaire et le match s'est déroulé sans encombre. Maxime a fait le déplacement par amour du football, pour vivre cette confrontation entre deux clubs aux palmarès historiques. Ils regagnent leur autobus en espérant auparavant pouvoir fêter la victoire devant un verre. Ils sont suivis par des policiers de la BAC de Reims qui les insultent. Des échauffourées éclatent. Chacun donnera sa version sur qui a commencé, mais l'histoire surtout se finit mal. Maxime reçoit un violent coup à l'œil et ressent une douleur *« insupportable »*, il est en sang, à terre, roué de coups, sans pouvoir se défendre, conduit au commissariat où on le menotte et on le laisse ensanglanté dans d'atroces souffrance durant près de deux heures... C'est lorsqu'il perd connaissance que les policiers se décident à appeler les secours. Transporté à l'hôpital, il est opéré en urgence mais perd définitivement l'usage de son œil gauche.

Tir tendu de flashball pour les supporters (les policiers reconnaitront en avoir fait usage), chute sur un poteau pour les policiers, l'enquête de l'IGPN démontrera finalement que c'est un coup volontaire à l'aide d'une matraque télescopique qui fera basculer Maxime dans le handicap. Les policiers donneront plusieurs versions, le procureur de la république également, le préfet de la Marne, et même le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, couvriront les violences policières, pourtant d'évidence disproportionnées, et particulièrement brutales, les images de vidéo surveillance de la ville l'attesteront. Maxime, lui, contrairement à son agresseur, gardera toujours la même version d'un coup violent ressenti alors qu'il quittait les lieux, qu'il n'était pas menaçant, qu'il ne prenait pas part aux échauffourées. Ce que confirmeront les caméras vidéo. Christophe Mercier, le policier de 50 ans qui a été inculpé pour *« violences volontaires avec arme ayant entraîné une mutilation permanente »,* lui, a changé de versions à plusieurs reprises, pour *in fine* faire son *mea culpa* et regretter son geste qui a ôté la vue à un jeune homme qui n'avait rien d'un délinquant.

Il a fallu six ans pour rendre justice à Maxime, une longue procédure, des manifestations de supporters à Bastia. Christophe Mercier a été reconnu coupable des faits incriminés et condamnés à 2 ans d'emprisonnement avec sursis devant une cour d'Assises, ce qui est suffisamment rare pour être signalé. Il avait été également sanctionné par son administration, avec 15 jours de suspension et affecté depuis à des tâches administratives. C'est dire !

« Cette audience a été comme une thérapie, j'ai dit ce que j'avais sur le cœur. Je n'attendais pas grand-chose en termes de quantum de peine. J'attendais que l'on me rende justice » a dit Maxime Beux à l'issue du procès, *« venir ici et repartir avec un acquittement aurait été une catastrophe mais il n'y a pas le moindre triomphalisme dans mon propos et mes sentiments. Ce soir, je vais enlever ma prothèse pour nettoyer mon œil et demain matin, je la remettrai. »*

Une satisfaction mais au goût amer, *« Maxime Beux portera son drame jusqu'à la fin de sa vie »* a dit son avocat, Maître François Fabiani. ■

Rumenzule

« Le cri des goélands » de Gisèle Casabianca

Pour que l'île de beauté ne soit plus l'île aux déchets

Ce jeudi 5 octobre sur France 3 Via Stella, était diffusé le documentaire d'investigation de la réalisatrice Gisèle Casabianca, « Le cri des goélands », une coproduction Cantina Studio, Les films du tambour de soie et France Télévisions. 52 mn de plaidoyer pour convaincre de l'aberration de la situation des déchets dans l'île, et de ce que la solution est pourtant entre nos mains. Un débat qui use les Corses depuis des décennies. Une manne financière pour les appétits mafieux. L'un des grands défis que nous ayons collectivement à relever pour revendiquer un avenir. À voir et à revoir sur France TV : https://bit.ly/3ypFzUc

« Le cri des goélands », au-delà des nuées d'oiseaux qui viennent déchirer avec les rats les sacs plastiques dans les centres d'enfouissement, ce sont tous ceux qui profitent de cette situation catastrophique pour s'engraisser d'un désastre environnemental annoncé. Pourtant, les solutions sont connues, elles sont collectives, et dès qu'elles seront enclenchées, elles seront vertueuses et donneront le signal d'un avenir responsable que nous sommes pourtant capables de bâtir tout autant qu'ont pu le faire les voisins italiens. De la volonté, voilà ce qui manque à notre peuple et ses institutions pour faire de ces solutions une priorité et les mener à terme. Mise en place d'une économie circulaire, *« consommer local, réemployer et recycler au plus près »*, Gisèle Casabianca enchaîne le choc des images pour accompagner ses mots et ses constats implacables. *« Je vis dans une île de Méditerranée si belle que les grecs l'avaient appelée Kallisté, une montagne dans la mer, lumineuse et odorante. Ses habitants la choyaient pour lui conserver sa beauté. Ça c'était avant, lorsque la Corse était encore une société agraire. Avec l'avènement de la société de consommation, nos comportements changent. À brûler la chandelle par les deux bouts en surconsommant et en rejetant plus que de raison sans politique de tri, la Corse a été précipitée dans ce qu'il faut bien appeler l'enfer des déchets »*... Le décor est planté et personne ne pourrait contredire le raisonnement qui guide Gisèle Casabianca, illustré par ces montagnes d'ordures et par la pollution *« des sols, des rivières, de l'air »* qui en résulte.

La Corse pourtant sait se mobiliser et l'a montré dans l'histoire. 1972, colère contre les Boues Rouges, combat collectivement gagné. Préservation de sites remarquables contre la spéculation. Défi relevé. Première région de France à interdire l'utilisation des sacs plastiques dans la grande distribution. Lutte contre l'incinération des déchets et tant d'autres combats... Et pourtant l'île *« traîne des pieds pour élaborer un plan déchet imposé par l'Europe. À défaut d'engager notre révolution verte, nous en sommes réduits à enfouir 5 M de tonnes d'ordures dans notre terre, et à exporter sur le continent ce que les sols saturés ne peuvent plus absorber »*.... *« Ce paradoxe me frappe »* poursuit Gisèle Casabianca, *« comment nous, les Corses, pourtant si farouchement attachés à notre île, avons-nous pu laisser la situation se dégrader à ce point. Au profit de qui ? Responsabilité individuelle ou bien responsabilité politique ? »* interroge encore la réalisatrice qui nous pousse à nous interroger avec elle. *« Nous produisons près de 730 kgs de déchets par an et par habitant, beaucoup plus que la moyenne nationale qui avoisine les 525 Kgs. »* Dans le même temps, la Corse affiche une performance de tri de 18 % (hors déchèterie). Avec deux centres d'enfouissement, une usine de tri, et *« pas la moindre usine de recyclage. Conséquence : près de 70.000 tonnes de déchets à recycler sont expédiés chaque année vers plusieurs sites de traitement sur le continent. »*

Défilent les témoignages, un citoyen qui se désole du manque de tri, un transporteur qui accompagne les déchets à *Lyon, Allègre, Montélimar, Avignon, Rognac, Gignac, Perpignan, en Espagne, en Belgique, à Marignane, à Nîmes...* Le responsable de la métropole de Montpellier, François Vasquez, qui a pour objectif de baisser son volume de

Rumenzule

déchet de 40 % en 4 ans, résume la problématique : *« Il y a toujours urgence à construire une grosse structure industrielle, un incinérateur, un TMB*, un centre de tri (...) Il n'y a jamais urgence à distribuer des composteurs, à placer des plateformes de compostage, à mettre en place une politique de tri du verre, à mettre en place les éléments d'une tarification incitative (...) on ne prend aucune décision et cette inaction est coupable. On ne joue plus sur les ressorts vertueux, on enclenche les ressorts de business de déchets qui vont nous augmenter les coûts. »*

La nécessité de s'attaquer au bio-déchets, de mettre en place une tarification incitative, pourquoi est-ce si compliqué à mettre en œuvre en Corse ? Les témoignages se poursuivent, des responsables d'une paillote du Cap Corse qui s'efforcent de trier, témoignent du regret de voir ces déchets triés parfois transportés au centre d'enfouissement de Viggianellu ! Premier adjoint au maire de la commune, Jean Perreney se désole : *« cette noria de camions qui traversent la Corse tous les jours font 40.000 kms par semaine pour venir jeter des déchets à Vigianellu. Du Cap, de Balagne, de l'extrême sud, d'Aiacciu, de partout. Ça représente une fois le tour de la terre par semaine. C'est impensable, c'est complètement aberrant, au niveau du coût ça représente 6 M d'euros par an. Aujourd'hui, 30 % de l'impact carbone en France provient du transport des déchets. »* Mais comment est-ce possible ?

Marie Dominique Loye dénonce pour le collectif Tavignanu Vivu les aberrations d'un nouveau centre d'enfouissement pour déchets ménagers et déchets amiantifères projeté sur les berges du fleuve qui dessert toute une plaine agricole, alors que dans moins de 15 ans, la Corse n'aura plus le droit d'enfouir de toutes façons selon la législation européenne. Franchement, à quoi bon ?

« ***Nous sommes prisonniers d'acteurs privés*** *dans le transport et le traitement des déchets »* dit le président du Conseil exécutif Gilles Simeoni *« le fait de laisser les clés du système entre les mains d'opérateurs privés qui sont souvent en situation de monopole, de duopole ou d'oligopole, fait que objectivement, explicitement ou implicitement, il y a des ententes sur le prix avec des prix qui sont à la hausse, il faut impérativement surtout dans ce secteur qui génèrent des profits considérables et quelquefois pour des acteurs douteux, une très forte présence de la puissance publique. »*

Marie France Giovannangeli confirme le danger mafieux dans ce secteur du traitement des déchets. *« Qui dit tri, va dire réduction des déchets, dit également réduction du transport des déchets, dit réduction de l'enveloppe financière pour les privés, mais aussi pour des appétits mafieux. »*

Cinq attentats en l'espace de six mois au sein d'opérateurs du secteur... Jusqu'à quand allons-nous le tolérer ?

Le traitement des déchets, c'est 81 M d'euros par an, assène encore Gisèle Casabianca *« une manne financière qui profite au business du tout transport et du tout enfouissement. » « Une odeur d'argent sale »* dont témoignent aussi des habitants de la communauté de communes Spelunca Liamone qui ont obtenu la fermeture du centre d'enfouissement de Vicu.

D'autres encore se sont battus pour une gestion vertueuse de nos déchets, Colette Castagnoli rappelle le combat contre l'incinérateur, et l'exemple italien, pourtant dans une situation catastrophique il y a moins de 20 ans, est devenu en quelques années l'un des leaders européens en matière de recyclage des déchets avec un taux de tri supérieur à 50 %, voire 60 % en Italie du nord. Y compris la région napolitaine qui a pourtant dû se confronter à la mafia. Recette toute simple : politique volontariste de tri au porte-à-porte et sensibilisation citoyenne. La commune de Baccoli, 27.000 habitants est passé de 7 % de tri en 2010 à 82 % en 2018 !

Pourquoi ça ne marche pas en Corse ? Agnès Simonpietri dénonce les sabotages politiciens et le manque de cohérence entre le Syvadec, la Collectivité de Corse, et certaines intercommunalités qui ne jouent pas le jeu. Encore une fois, la méthode du Collectif Zeru Frazu, zéro déchet, est la seule qui vaille et permettrait de réduire considérablement, et vite, le volume de nos déchets, répétons-le à l'envie : tarification incitative, tri au porte-à-porte, réduction des emballages ! La commune de Cristinace s'y est mis. Village témoin qui doit servir à en convaincre d'autres de l'efficacité du tri.

La conclusion de tout ceci est évidente. *« Cette crise chronique des déchets qui secoue la Corse depuis plus de 20 ans n'est pas qu'un problème environnemental et sanitaire, c'est aussi une gabegie financière qui va coûter de plus en plus cher au contribuable insulaire. En l'absence de décisions politiques fortes capables d'inverser rapidement la performance de tri la plus ridicule de France métropolitaine, l'île sera de plus en plus soumise aux appétits des groupes industriels qui tels des goélands s'abattent sur nos déchets pour s'en repaître. Seul un travail commun entre les pouvoirs publics et les citoyens parviendra à mettre en œuvre la transition vers une économie circulaire. Pour que l'île de beauté cesse enfin d'être l'île aux déchets. »*

Un appel à la prise de conscience collective. Merci Gisèle Casabianca. ■

Fabiana Giovannini.

** Tri mécano-biologique*

Tavignanu Vivu

Inlassablement, poursuivre le combat, et gagner

Le Collectif Tavignanu Vivu organisait deux réunions publiques les 8 et 9 octobre dernier, respectivement à Corti et Aleria. Marie-Angèle Hermitte, juriste, directeur de recherche honoraire au CNRS et directeur d'études honoraire à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Marine Yzquierdo, avocate en droit de l'environnement, venues apporter leur expertise, animaient ces réunions. On aimerait voir dans le public, plus d'élus et de militants, autrefois sur tous les fronts, comme l'a regretté un participant. Le Collectif ne s'en décourage pas, il maintient la pression, plus de 5000 personnes ont signé la Déclaration des Droits du Tavignanu et leur détermination ne faiblit pas.

Marie-Angèle Hermitte introduit le débat par l'historique des combats menés dans le monde pour la reconnaissance de droits spécifiques à la nature et les recherches qui ont conduit à cette notion. Une « entité naturelle » ne peut pas parler, se défendre, elle a besoin de représentants et par les droits de ceux-ci à défendre leur milieu, il est possible de plaider et d'arracher des droits. Ce cheminement de pensée a été long, du sommet de Rio en 1992 jusqu'à nos jours, en commençant par la définition de la biodiversité en 1996, bien des combats ont été menés. Les ordonnances de villes aux États-Unis ont été de premiers signaux pour donner des droits aux « communautés naturelles ». À Tamaka, en 2006, plusieurs décès dans les années 94-95, par contamination au staphylocoque due aux boues d'épuration, ont conduit non seulement à interdire les épandages de boues, mais aussi à définir des droits aux entités naturelles, en interrelation avec la santé des populations et leur droit à disposer d'un environnement sain, précise Marine Yzquierdo. Madame Hermitte poursuit sur l'animisme qui consiste à doter la nature d'une âme, et donc à donner à des écosystèmes, des rivières, des arbres, la qualité de sujet leur ouvrant la possibilité de faire valoir des droits. L'Equateur est connu pour avoir fait de la nature « un sujet de droit » dans sa constitution en 2008. La Colombie s'est également dotée d'une constitution écologique en 2018 et *« la cour suprême de Colombie dans plusieurs décisions de justice met toujours en parallèle le droit des humains et le droit de non-humains, rivières ou forêts, générations présentes et génération futures »* explique Madame Hermitte. En Inde, le Gange peut être titulaire de droits au même titre que les êtres humains.

En consacrant ces droits comme indissociables, on a responsabilisé les États concernés et on a ainsi cheminé jusqu'à ce concept de « droits de la nature ». En Nouvelle Zélande, c'est une rivière le Whanganui (Te Awa Tupua en maori), qui était l'objet de conflit entre la couronne d'Angleterre et une tribu maori se proclamant *« enfants de la rivière »,* qui a conduit les institutions à reconnaître ce fleuve comme entité vivante et les Maori, comme *« gardiens du fleuve ».* Cette notion de « gardien » ou de « représentant » est l'une des bases pour agir.

Marine Yzquierdo complète l'exposé par des aspects éthiques et culturels rappelant qu'*« une vision marchande et utilitariste de la nature s'est développée au fil des siècles »,* les logiques économiques de l'industrialisation *« sont allées de pair avec une dégradation de l'environnement »*, d'où le besoin de passer de l'anthropocentrisme à l'écocentrisme pour donner une « personnalité juridique » aux écosystèmes. Elle développe l'idée d'interdépendance entre droits humains et droits de la nature, introduisant les concepts de préjudice écologique, d'espaces protégés et les législations qui vont avec. La justice fait parfois évoluer le droit et conduit à inscrire dans la loi des droits reconnus lors de combats juridiques. Malheureusement les dégâts ont déjà eu lieu lorsque la justice est saisie. D'où la nécessité de faire jurisprudence pour les combats futurs. Comme la nécessité aussi de faire progresser l'accès aux droits, et au juge environnemental (convention Darus). Pour ester en justice il faut obtenir un agrément ou démontrer son intérêt à agir. Or en six ans, le nombre d'associations agréées « protection de l'environnement » a été divisé par cinq. L'avocate conclut sur l'exemple de la Mar Menor dans la région de Murcie en Espagne, pour préserver une lagune d'eau salée, gravement menacée par l'eutrophisation due à la pollution urbaine et agricole (engrais) causant une mortalité massive de poissons. 640.000 pétitionnaires et un combat juridique ont conduit le parlement espagnol, puis le sénat à délibérer pour consacrer dans la loi les droits de la Mar Menor !

Le public soulève d'autres questions, un besoin d'implication politique plus forte. Plusieurs maires étaient présents, à Corti comme à Aleria, qui s'ajoutent aux 25 communes qui ont déjà délibéré en faveur de la Déclaration des Droits du Tavignanu. Ils se sont engagés à annexer ce document à leur document d'urbanisme. La nécessité d'en faire de même avec le Padduc est pointée. Chaque délibération donne du poids à la revendication. Les droits du Tavignanu se sont les droits des hommes qui en vivent, l'agrumiculture représente 2500 emplois sur la plaine. Il faut davantage user du rapport de forces pour peser sur les institutions. Revendiquer le droit à la vie des hommes qui vivent de ces écosystèmes menacés, leur attachement à leur milieu, à la terre qui forge leur identité. Le combat de terrain, le combat juridique, mais aussi le combat politique, sont à mener de front. Le Collectif creuse toutes les pistes, y compris le droit européen. L'exemple de la Mar Menor donne de l'espoir. La suite législative de la reconnaissance des droits de la lagune impliquera des obligations de préservation. Tous ces combats en France et en Europe doivent se solidariser, se coordonner.

Prochain rendez-vous pour le Collectif : le 18 octobre devant le Tribunal administratif de Bastia où l'entreprise Oriente Environnement conteste les contraintes imposées pour ouvrir ce centre d'enfouissement absurde. ■ **F.G.**

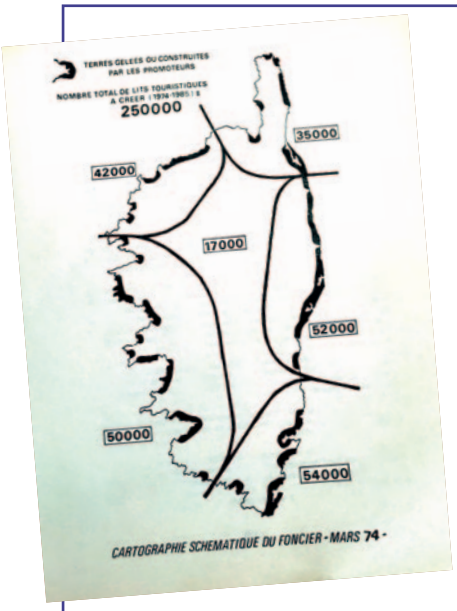

Le Schéma d'aménagement pour la fin du peuple corse

Le Schéma d'aménagement de la Corse (1971-1985), adopté en Conseil des ministres le 4 août 1972, fixe pour 15 ans le destin de la Corse. En 1985, l'élimination du peuple corse (140.000 Corses pour la plupart des retraités et 180.000 non Corses, jeunes et actifs) était programmée. Il n'y a là ni hasard ni erreur, comme il apparaît à la lecture du rapport de *l'Hudson Institute* commandité par la Datar, enquête de l'Hudson Institute faite en juin et juillet 1970. C'est délibéré, longuement mûri.

In fine, *l'Hudson Institute* avance 4 scénarios. Deux sont voisins : le statut quo, plus ou moins, et le tourisme encouragé. Le troisième faisant confiance aux Corses, mais peu probable faute d'union de tous les Corses. Le quatrième donne à l'État le rôle de promoteur protégeant sa nature, son particularisme, sa culture.
Donc, deux options : érosion de l'identité culturelle par immigration massive, ou conservation et restauration de l'identité culturelle dans le contexte Corse.
Des risques avec la même politique, donc, de la mettre en question...

La manœuvre de la Datar qui a ce rapport (été ou automne 1970) : *« La Corse est promise à l'invasion touristique avec ou sans l'accord des Corses. »*
L'ARC tient ce rapport et le dénonce en conférence de presse le 11 novembre 1971 après que le gouvernement avait adopté et fait connaître son Schéma d'aménagement optant pour la solution éliminant en fait le peuple corse. Pris en flagrant délit. Des extraits et une analyse sont publiés dans *Autonomia* (édition 1974).
Certains organismes locaux sont consultés par la Datar, la protestation est générale. Le Conseil général y apporte 27 amendements. Mais le 27 juillet, le Comité pour l'aménagement du territoire approuve le projet et le 4 août le Conseil des ministres l'adopte. Quelques phrases du Schéma sont exhibées (principes directeurs) pour rassurer.
Un mauvais alibi, un monument d'hypocrisie car rien n'est prévu de favorable au peuple corse. Ni le réseau routier (voir *Autonomia*, carte p.115), ni le réseau hydraulique (p.117). Par contre les terres gelées ou construites par les promoteurs (p.119).
Ce Schéma d'aménagement est fait pour créer des équipements pour les promoteurs privés qui ont gelé les terrains et attendent l'aide de l'État et des collectivités locales (augmentation des centimes additionnels) !

■ Les promoteurs dans le Sud : Devèse, Lefèbre, Righetti, Guillemot, la Caisse des dépôts et consignations (les Glénans), Orgec (La Testa Ventilegne). En Balagne : Club Méditerranée et le groupe belge (La Buffa) à Sant'Ambroggiu, puis à l'Ostriconi (VVF de Lozari), à Calvi, à Lumiu, dans l'Agriate (Rothschild). Dans la région d'Aiacciu (golfe de Porticciu), la côte de Carghjese (golfe de Lava, San Bastiani). Sur la côte orientale : le groupe anglais de Diana, la Marana (CGTH), Pinetu (VVF Borgo), le domaine de Pinia, Casabianda, les camps allemands, l'affaire Jahlan à Campuloru... Dans le Cap Corse : le groupe Mattei à Roglianu... ■

Extraits du rapport de l'Hudson Institute

L'aliénation du littoral est quasi complète. Les promoteurs dans le Sud : Devèse, Lefèbre, Righetti, Guillemot, la Caisse des dépôts et consignations (les Glénans), Orgec (La Testa Ventilegne). En Balagne : Club Méditerranée et le groupe belge (La Buffa) à Sant'Ambroggiu, puis à l'Ostriconi (VVF de Lozari), à Calvi, à Lumiu, dans l'Agriate (Rothschild). Dans la région d'Aiacciu (golfe de Porticciu), la côte de Carghjese (golfe de Lava, San Bastiani). Sur la côte orientale : le groupe anglais de Diana, la Marana (CGTH), Pinetu (VVF Borgo), le domaine de Pinia, Casabianda, les camps allemands, l'affaire Jahlan à Campuloru... Dans le Cap Corse : le groupe Mattei à Roglianu...
Le « tourisme social » dans une seule ligne du Schéma (p.28).
Prolifération des guichets bancaires, 25 à la fin de 1968, 21 de plus fin 1971 dont un seul à Corte pour l'intérieur.

L'agriculture (p.122-127 d'*Autonomia*) détaille les mensonges d'État pour faire passer le projet d'une agriculture de rendement en plaine orientale conçue selon les perspectives de la Somivac...
Autres orientations : il n'y en pas !
Une industrialisation légère, l'université n'est pas citée, la formation professionnelle en deux lignes... le véritable sens du document postule la mort du peuple corse.
La mort du peuple corse (p.129) : un peuple qui n'est plus maître de ses ressources est un peuple colonisé. S'il devient minoritaire sur sa Terre, c'est un peuple mort.
L'accroissement naturel est de 0,2/an et de 0,6/an pour la France entière (p.11 du Schéma d'aménagement). Plus d'éléments âgés que la France entière. Population active en Corse 30 %, France 50 % (80 postulantes à un concours de sténo dactylo de la préfecture de la Corse pour un seul emploi).
Le sol historique est déjà aliéné (p.131 d'*Autonomia*), l'économie entre les mains étrangères, la minorisation démographique entraînant les valeurs culturelles, il n'y aura plus de peuple corse.

Centralisation. Colonisation. Élimination. Deux siècles pour y parvenir.
Et nous, que faire ? Discuter avec le pouvoir, certes, mais sans faire confiance et derrière un mouvement de terrain puissant. Faire en sorte que la moindre promesse de l'État jacobin soit entérinée par la loi. Donc juger sur pièce. Le mouvement reste à faire. Il faut sortir du regroupement qui ne rapproche que pour être les élus d'un statut insuffisant en regard de la mission historique, celle du sauvetage de notre peuple. La force n'existe que dans le peuple. La lutte armée type de Libération nationale permet à l'État républicain de jouer la montre. Le temps historique qui reste pour un tel sauvetage est compté. Alors, qu'attendons-nous ? ■

Felì

A magìa di a voce

Ci mancava… ci hà rigalatu duie seratone in Biguglia. U vultà di Felì nant'à a scena u 7 è l'8 d'ottobre scorsu, hè statu una magìa!

U spetàculu aprìa a stagione di u Spaziu Culturale Carlu Rocchi. *« Face sempre qualcosa di principià una stagione nova, sopratuttu cù un artistu tamantu, un amicu, un militente culturale, cunnisciutu, ricunnisciutu da tutti, difenditore di a so lingua, a so cultura, omu di trasmissione impegnatu ind'è a pedagugìa ma sempre cù semplicità, modestìa, chì si sà ingirà di musicanti di prima trinca è di talente »* hà dettu per prisentalu, u direttore di u Spaziu Alinu Gherardi. Ùn si pudìa dì di più! A voce sempre più putenta, a passione sempre più viva è generosa, a presenza calurosa nant'à a scena, d'amicizia scumpartuta, Felì ci hà messu tutti l'ingredienti di una bellìssima serata chì nimu ùn vulìa vede finisce! U pùblicu allegru è incantatu hà sciaccamantu à più pudè è partecipatu cusì à u *Live* chì s'arregistrava à longu à sse duie serate di ritruvate nant'à a scena pè u cantatore casinchese. Ssu *Live* serà

dispunìbule di dicembre è n'avemu già a brama. U spetàculu era pienu di surprese, da a presentazione umorìstica cù Elisabeth Volpei Parigi et Marilyne Pietrucci Girard d'Isulatine, à a videò clip di stu ghjuvanottu (capillutu!) d'una vintina d'anni in u 1989, chì s'affirmava già è mughjava a so voglia di « Campà »... Era a stonda nustalgìa di stu spetàculu... magnìficu! U secretu di l'artistu, u cunniscimu, si chjama Ghjuvan'Teramu Rocchi, u pueta madurnale chì li *hà amparatu tuttu, datu tuttu,* cum'ellu si piace à ramintà Felì ricunniscente d'un amore figliale, chì saluta una cullaburazione di 32 anni, un travagliu cumunu accanitu ind'un ambiente affettivu è un leame mai spentu. Felì li hà resu un umagiu magnìficu cù una cumpusizione soia, parule è mùsica *À Ghjuvan'Teramu Rocchi*. Un mumentu forte d'emuzione è di ricordi cari passati cù ss'umone di a nostra cultura, smaritu troppu prestu, qualchi annu fà.

Accumpagnatu da u so figliolu Stèfanu Travaglini, à a ghitara è à u cantu, Felì hè à capu à una squadra di musicanti furmidèvuli tutti, da l'indispensèvule Nicolas Zimako à a bassa è à l'accunciamenti, à u talentuosu pianista Pierre Agostinetti, u magnìficu trumpettista, Renaud Gensanne, e percussioni di Pirro Barrios è a batterìa di Dimitri Pinet, a ghitara è i cori cù Jimmy Ronchi, i cori dunnini torna di Laura Degiovanni, u viulinu cù Elena Moncho Danelian, l'arpa di Nelly Orsini... È à u sonu è i lumi Pierre Angeli, Thibault Ficcara è El Makki Arioui. Speremu ùn scurdacci di nimu, chì sò una quindecina à travaglià in a squadra di Felì, senza sminticassi di Maria Lucia Tramoni, sustegnu fidu di tant'anni è di tutta a famiglia Travaglini à fiancu à ellu dapoi i so primi passi nant'à a scena. Ste duie serate èranu un mumentone per tutti è tutti anu trasmessu cù Felì intusiàsimu è gioia di a ritruvata!

Assai emuzioni dunque per st'appuntamentu è un piacè tamantu di spàrtele cù u pùblicu. Felì hà fattu u pienu di u Spaziu e duie sere, è s'ellu n'avìa cummandata un antra, empìia torna ! Più d'una vintina di canti rigalati chì ci anu fattu viaghjà à l'arritrosu di e nostre vite per duie ore di spetàculu, cù canti scelti da u so pùblicu stessu, ch'ellu avìa cunsultatu capunanzu, è canzone nove dinù. Hè esciutu un single di sittembre scorsu *Una sera in paese* scrittu da Patrick Croce è di mùsica cumposta da Stèfanu Travaglini, induve tutt'ognunu attaccatu à u so paese si pò ricunnosce. Altru cantu novu, *Amparàtemi à cantà* cumpostu da Felì ch'hà da esce di nuvembre.

Tutti i messagi ci èranu, i prigiuneri, e neguziazioni cù u Statu è e nostre brame d'avvene, da ch'ellu spunti qualcosa *di grande, di bellu, di stòricu pè a Corsica, eiu ci credu* hà dettu Felì! A lotta contr'à a droga, e brame di a ghjuventù, è l'amore ben intesu ch'accompagna tutti i so canti, pè a so lingua, pè u so paese, pè a ghjente. Da dacci fiatu è forza per dà di pettu à l'avvene. Tanti ringrazii o Felì per sti mumenti cari rigalati. Da ritruvacci prestu si spera! ■

F.G.

A Battaglia di u Borgu

« L'honneur de la patrie et la liberté publique ont besoin aujourd'hui de tout votre courage »

Deux batailles resteront à jamais célèbres dans l'histoire de la guerre franco-corse de 1768-1769 : Borgu et Ponte Novu. Une victoire et une défaite.
À l'occasion du 254e anniversaire de la victoire de Borgu nous revenons ici sur le déroulement de cette bataille historique.

Le 19 mai 1768, deux bataillons français découvrent les rives du golfe d'Aiacciu. Ce sont les prémices d'un débarquement à grande échelle. Le 21 mai, dans sa capitale, Paoli promet *« de ne jamais soumettre la nation à quiconque »*. L'homme reste lucide, et ce malgré la colère. Pour le chef d'État corse, le traité de Versailles a quelque chose d'infâme et d'illégal, dans le sens où Gênes ne possède la Corse que *« par droit de conquête »*. Comment une république vaincue peut-elle céder une terre qui a échappé à son autorité ?
Le 22 mai, une cunsulta extraordinaire est organisée à Corti. À ce moment là, Paoli ignore le contenu précis du traité de Versailles et sait simplement que les Français ont débarqué avec une artillerie qu'il qualifie lui même de *« formidable »*.
Sur le terrain, le débarquement continue. La force de frappe des troupes royales française est impressionnante. Le 1er août, les soldats de la couronne de France prennent Patrimoniu, puis Barbaghju. Puis, c'est au tour d'Olmeta et de Nonza de tomber entre les mains des nouveaux envahisseurs. Le 27 août, huit nouveaux bataillons débarquent à San Fiurenzu sous les ordres de Chauvelin. En septembre, la Casinca est déjà touchée par les combats. Certes, les paolistes sont chassés de certains villages, Biguglia, U Poghju d'Oletta, Furiani. Mais les Corses capturent deux compagnies françaises à Penta di Casinca et s'emparent de Muratu.

En octobre 1768, Pascal Paoli entreprend de reprendre U Borgu où les Français, en attente de renforts, se sont retranchés. Dans un premier temps, le Général Paoli donne l'ordre de couper les conduites d'eau qui abreuvent le village pour affaiblir les troupes du Colonel de Ludres. Puis le Général ordonne à tous les hommes de marcher sur le village.
Lorsque le marquis de Chauvelin apprend le sort qui attend ses compatriotes, il envoie ses hommes sur le lieu de la bataille. Marbeuf et Chauvelin sortent de Bastia avec 3.000 hommes et se dirigent vers U Borgu. Ludre et ses 700 hommes retranchés dans la ville de Borgu attendent l'assaut. Le Général Paoli excite l'ardeur de ses troupes avec ces mots connus : *« Patriotes, rappelez-vous les vêpres corses, lorsque sur ce même lieu vous détruisîtes les Français. L'honneur de la patrie et la liberté publique ont besoin aujourd'hui de tout votre courage. L'Europe nous regarde. »* Il donne l'assaut !
Pour la France, cette défaite est un affront inconcevable. Sur le champ de bataille, des centaines de soldats du roi trouvent la mort. Le colonel de Rouergue, lui-même, est tué. Cinq cents soldats sont en outre capturés par les Nationaux, dont le Colonel de Ludre lui-même, contraint de rendre son épée aux assiégeants, le 9 octobre 1768. C'est l'humiliation.
Au-delà des officiers vaincus et de la honte qui s'abat sur Chauvelin, cette défaite a un retentissement considérable dans toute l'Europe. La France, qui voulait redorer son blason avec cette conquête de la Corse, subit ainsi un revers inattendu. Et Voltaire ira même jusqu'à dire que *« le nom des Corses est désormais célèbre dans le monde entier. »* ■
Clara Maria Laredo.

Octobre rose

A Bastiaccia 2022

Le cancer du sein est la première cause de décès par cancer chez la femme. Une femme sur 8 risque d'être touchée. Pourtant, détecté tôt, il est guéri dans 90 % des cas ! C'est dire l'importance du dépistage. Or, malgré la prise en charge à 100 %, malgré les campagnes de communication, seulement 50,6 % des femmes concernées se sont faites dépistées en 2021 en France. Elles sont encore moins nombreuses en Corse : seulement 36,7 % !
Depuis 28 ans en France, Octobre Rose est un mois consacré à la lutte contre cette maladie. Professionnels de santé, associations, syndicats, médias prennent des initiatives pour informer et sensibiliser au dépistage.
Des manifestations comme A Bastiaccia sont donc très importantes pour être aux côtés des femmes touchées par cette maladie et prévenir les nouvelles générations de veiller à la santé de leurs seins. Il est important de récolter des fonds également pour les opérations de communication et œuvrer à des missions sociales.
À l'initiative de la Ligue corse contre le cancer, de l'association A Marie Do, et de la ville de Bastia, soutenue par nombre d'autres associations ou organismes, A Bastiaccia est une marche solidaire et festive qui permet de rassembler femmes et hommes, tous de rose vêtus, pour déambuler à travers les rues de la ville.
Cette année, pour sa quatrième édition, près de 2 000 inscrit(e)s et plus de 1 000 marcheurs étaient au départ de la place Saint Nicolas pour les 4 kms d'une marche rose bien sympathique !
Ne négligez pas, faites-vous contrôler ! ■

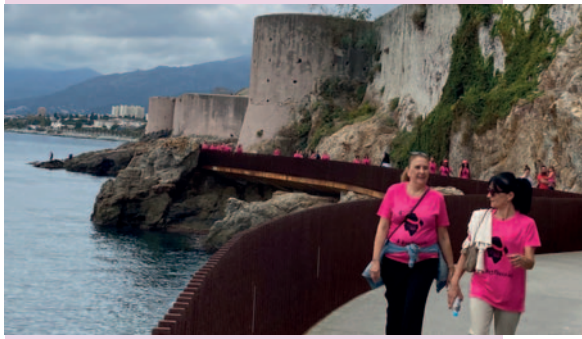

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE - MAIRIE DE BIGUGLIA
FOURNITURE DE PRODUITS D'ENTRETIEN - LOT 2 PRODUITS MÉNAGERS

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : MAIRIE DE BIGUGLIA. Correspondant : Monsieur Jean-Charles GIABICONI, R.N. 193 20620 BIGUGLIA - Tél. : 0495589858, Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr. Adresse Internet du pouvoir adjudicateur : https://www.biguglia.fr Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.achatspublics-corse.com:443/1894.
Type d'organisme : Commune.
Objet du marché : Fourniture de produits d'entretien - lot 2 produits ménagers.
Type de marché : Fournitures.
Lieu de livraison : Commune de Biguglia 20620 Biguglia .
Classification C.P.V
Objet Principal : 39830000-9
Caractéristiques principales : Fourniture de produits d'entretien - relance du lot 2 (produits ménagers) après classement sans suite.
Refus des variantes.
Quantités : Maximum 50.000,00 euros hors taxes par an. Marché valable un an reconductible tacitement 1 fois.
Accord cadre
Durée de l'accord-cadre en année(s) : 1
Fourchette entre : ,00 euros et 100 000,00 euros.
Fréquence et valeur des marchés à attribuer : relance du marché prévu au 3ème trimestre 2024
Durée du marché : 12 mois à compter de la notification du marché.
Conditions relatives au marché
Modalités essentielles de financement et de paiement : Paiement sous 30 jours à compter de la réception de la facture conforme via Chorus Pro
Unité monétaire utilisée : l'euro Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat
Documents à produire obligatoirement par le candidat à l'appui de sa candidature :
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D 8222-5-3° du code du travail) (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat au choix de l'acheteur public :
- Formulaire DC1, Lettre de candidature
- Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouvfr/daj/formulaires-declaration-du-candidat).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouvfr/daj/formulaires-declaration-du-candidat).
Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :
- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).
Critères d'attribution
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- 60 % valeur technique
- 40 % prix des prestations
Type de procédure : Accord cadre ouvert.
Délais
Date limite de réception des offres : 28 octobre 2022 à 12 heures.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Autres renseignements
Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 2022-20
Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :
Téléchargement gratuit à l'adresse suivante :
https://www.achatspublicscorse.com:443/1894
Conditions de remise des offres ou des candidatures
Remise dématérialisée à l'adresse suivante :
https://www.achatspublicscorse.com:443/1894.
Adresse(s) complémentaire(s)
Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : MAIRIE DE BIGUGLIA. Correspondant : M GIABICONI Jean-Charles Maire, R.N. 193, BP 48, 20620 BIGUGLIA, Tel : 0495589858 - Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr.
Adresse internet (url) : https://www.biguglia.fr
Date d'envoi du présent avis : 11 octobre 2022.

AVIS DE CONSTITUTION

Le 1er octobre 2022, suivant acte sous seing privé, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SAS TAF
Forme : Société par actions simplifiées
Capital : cent euros, divisé en 100 actions de 1 euro chacune.
Siège : Rés L'Ortolana, Bat B, 20600 BASTIA
Objet social : Toutes prestations de services concernant le développement commercial, la promotion, la publicité et la communication des entreprises ; sur tous supports informatiques, mobiles ou audiovisuels ;
Durée : 99 ans
Président : est nommé président, pour une durée illimitée, Mr Romain GRINCOURT, né le 04 juin 1991 à Lesquin (59), demeurant Rés L'Ortolana, Bat B, 20600 BASTIA
Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour unique insertion, Le président

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 30 septembre 2022, il a été constitué une société représentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Société Civile Immobilière DUME CAVALLI
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : cent euros
Siège : Ortu Simonetta, route de St-Florent, 20200 Bastia
Objet social : acquisition, gestion, administration et exploitation par bail ou autrement de tous biens et droits immobiliers situés en France.
Durée : 99 ans
Apport en numéraires : cent (100) euros
Gérant : Monsieur Dominique Aldin CONSTANT-CAVALLI, demeurant Ortu Simonetta, route de St-Florent, 20200 Bastia
Immatriculation : la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bastia

Pour unique insertion, Le gérant

ANNONCES LÉGALES
arritti2@wanadoo.fr

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

Nouveau !
Vous pouvez vous abonner en ligne

Désormais, vous pouvez vous abonner ou vous ré-abonner à Arritti directement sur internet, par carte bancaire (paiement sécurisé) : www.arritti.corsica/abbunamentu

Bien sûr, pour ceux qui ne possède pas de carte bancaire, vous pouvez toujours nous adresser un chèque de 55 € à : ARRITTI, 5, Bd de Montera, 20200 BASTIA.